



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Vienne

2024

BILAN ACCUEIL DES FAMILLES

TELEPHONE,
RENDEZ-VOUS,
GROUPE DE PAROLE,
FORMATION



UNAFAM - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie avec exonération des droits de succession

SIEGE NATIONAL : 112 rue Marius AUFAN, 92300 Levallois-Perret

Ecoute-famille : 01 42 63 03 03 - Accueil : 01 53 06 30 43

Site internet : www.unafam.org - Email : contact@unafam.org - www.facebook.com/Unafam.official

N°SIRET : 784 363 483 02145 - APE 8899 B - Déclaration Unafam formation n°11 75 45902 75

L'accueil des familles, au coeur des missions de l'Unafam

Ce document annuel propose une vue d'ensemble des accueils réalisés par la délégation Unafam de la Vienne en 2024, comprenant des données chiffrées sur les profils rencontrés, ainsi que les principales problématiques soulevées par les familles et nos actions pour y faire face.

Accueillir les familles, les accompagner pour leur donner informations mais aussi espoir et pouvoir d'agir : au-delà de l'écoute, nos bénévoles dédiés à l'accueil, formés et eux-mêmes concernés par la maladie psychique d'un proche, partagent leur expérience dans une perspective d'entraide et de soutien.

Avec ce bilan, la délégation souhaite aussi saluer le travail de ces bénévoles chargées de l'accueil des familles, dont le rôle est essentiel et difficile en raison des situations souvent complexes rencontrées, parfois dramatiques.

Le plus souvent, cet accueil représente le premier contact des familles avec l'Unafam et est donc déterminant. Des familles qui arrivent la plupart du temps désespérées, avec l'impression d'avoir déjà tout tenté pour aider leur proche malade.

Vous le découvrirez dans ce bilan, si les appels concernant des jeunes en souffrance sont en légère baisse cette année après une constante augmentation depuis 2021, des situations nouvelles se présentent à nous, notamment celle de la parentalité des personnes souffrant de troubles psychiques.

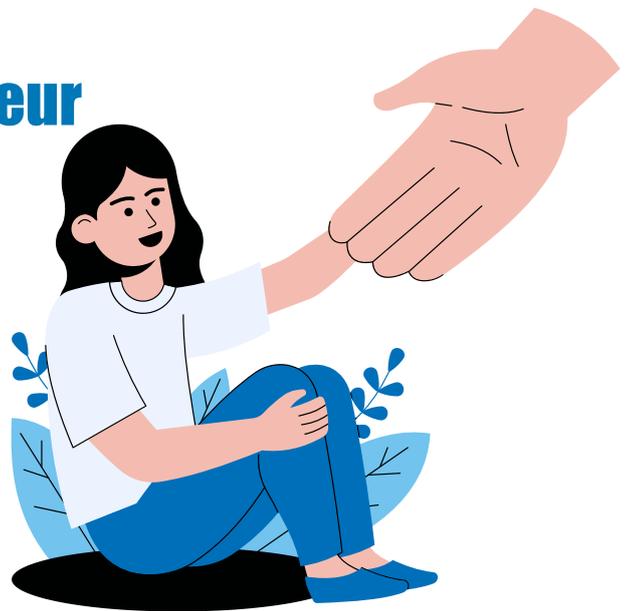
Parmi les autres problématiques rencontrées, certaines sont malheureusement récurrentes d'une année sur l'autre, malgré les interpellations de l'Unafam : difficultés liées à l'accompagnement, à l'accès et la continuité des soins (dénis de la maladie, addictions, rupture de soins, soins sans consentement...), et à l'accès aux droits (logement, activité...).

L'accompagnement du proche malade dans tous les aspects de sa vie repose encore trop souvent entièrement sur les familles.

Pourtant, des dispositifs existent pour améliorer la prise en charge des personnes en souffrance psychique et aider les familles, permettant de diminuer les rechutes et les réhospitalisations.

Ce sont par exemple :

- les Mesures Anticipées en Psychiatrie. Elles permettent à l'entourage et aux professionnels de santé mentale de connaître la conduite à tenir pour le cas où la personne traverserait une crise



durant laquelle il lui serait difficile de faire connaître ses besoins, notamment dans le cas d'une hospitalisation (**kit Mon GPS**, Guide Prévention Soins élaboré par le Psycom),

- Les programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP), qui visent à aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie psychique.
- Les formations aux aidants proposées par l'Unafam, mais aussi les programmes de psychoéducation **Profamille** et **Connexions familiales**.
- Le programme **BREF**, en plein développement dans la Vienne (lire notre encadré).

Nous le savons : des moyens complémentaires sont indispensables pour remédier à l'actuelle situation d'abandon, néanmoins, la coopération de tous les acteurs contribue au rétablissement.

Surtout, l'Etat doit repenser sa politique actuelle en matière de psychiatrie.

C'est pour cela qu'en cette année de Grande cause nationale consacrée à la santé mentale, l'Unafam a publié un plaidoyer comprenant 48 propositions pour une refondation de la psychiatrie française, articulée autour de trois axes essentiels : *"agir précocement et promouvoir le rétablissement pour tous dans le respect des droits et de la dignité des personnes vivant avec des troubles psychiques"*.

L'une des propositions phares étant l'abolition de la contention en psychiatrie.

Lire les propositions de l'Unafam :

<https://www.unafam.org/sinformer/actualites/pour-une-refondation-de-la-psychiatrie-francaise-les-48-propositions-de>

Lire le manifeste pour l'abolition de la contention :

<https://www.unafam.org/sinformer/actualites/pour-une-psychiatrie-sans-violence-lunafam-publie-un-manifeste-pour-labolition>

La "pépite" BREF

BREF est un programme de psychoéducation unifamilial (une seule famille est reçue en l'absence de son proche) à destination des aidants en psychiatrie, quel que soit le diagnostic de la personne concernée par les troubles (y compris lorsque le diagnostic n'est pas encore connu).

Le programme BREF est organisé en 3 séances d'une heure auxquelles s'ajoute un rappel téléphonique à 3 mois. Il est animé par 2 professionnels de santé et la troisième séance du programme est co-animée par un bénévole associatif de l'Unafam.

Dans la Vienne, BREF a connu une ascension fulgurante, illustrant le besoin urgent d'information et de soutien des familles. En 2024, l'Unafam a participé à 25 séances (contre 4 seulement en 2023).

CHIFFRES 2024

106

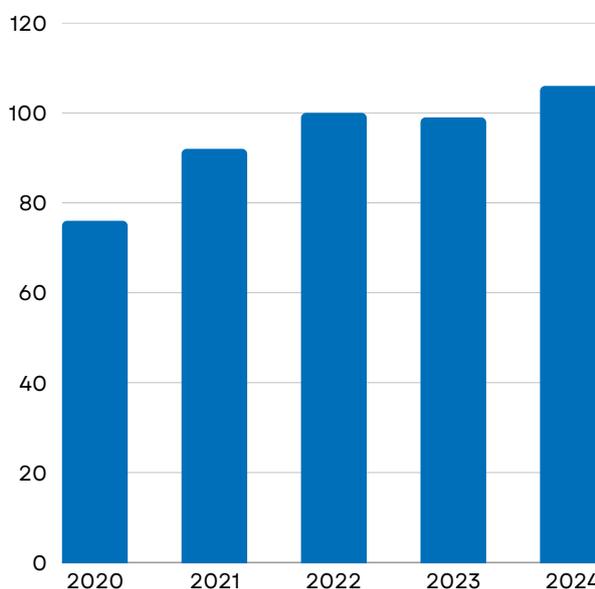
NOMBRE DE SITUATIONS RENCONTRÉES

En 2024, 106 situations ont été rencontrées (pour 76 en 2020, 92 en 2021, 100 en 2022, 99 en 2023). Un nombre en légère hausse par rapport à celui de l'an passé (99 en 2023), mais qui s'explique par le nombre de séances BREF recensées (14).

A ces accueils sur rendez-vous en présentiel ou téléphoniques doivent s'ajouter quelques contacts pris par mails.

Plusieurs familles ont bénéficié d'un accompagnement dans la durée (11 entretiens de suivi, adhérents ou non).

Nombre de situations rencontrées



A noter ! Le nombre d'accueils en présentiel a doublé : 31 en 2024 contre 15 en 2023.

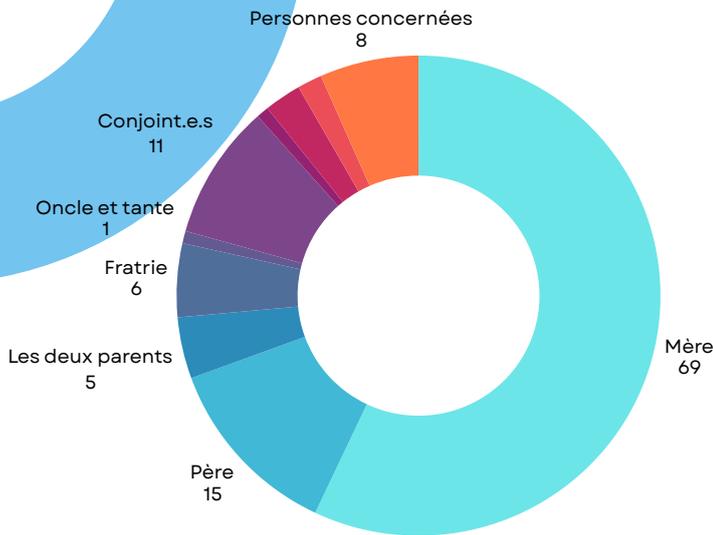
59 %

DES PERSONNES AYANT CONTACTÉ L'UNAFAM SONT DES MÈRES

Un pourcentage identique à l'an dernier, et une tendance qui reste similaire année après année. Les parents représentent toujours la majorité des proches prenant contact avec notre délégation (72 %).

Dans la plupart des situations, la famille reste la principale ressource en terme de logement et d'accompagnement, y compris financier.

QUI PREND CONTACT ?

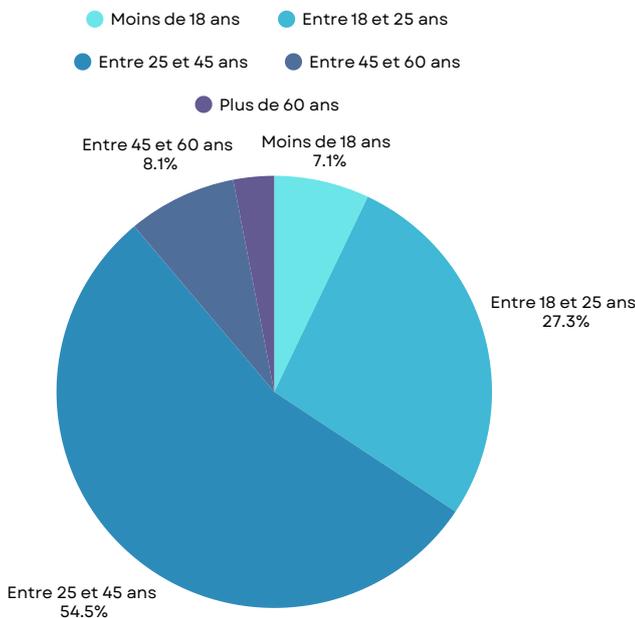


Remarque : lors des accueils, 8 personnes ont déclaré être elles-mêmes concernées par un trouble psychique.

Mais 6 nous ont contacté pour évoquer la situation d'un proche, et non leur propre situation.



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DES PERSONNES CONCERNÉES PAR UN TROUBLE PSYCHIQUE



On note une diminution significative du nombre d'appels pour des jeunes de moins de 18 ans (7% contre 22% en 2023), alors que ce pourcentage était en constante augmentation depuis 2021.

Néanmoins, la part des contacts pour des jeunes entre 18 et 25 ans est en légère hausse (27 % contre 21% en 2023).

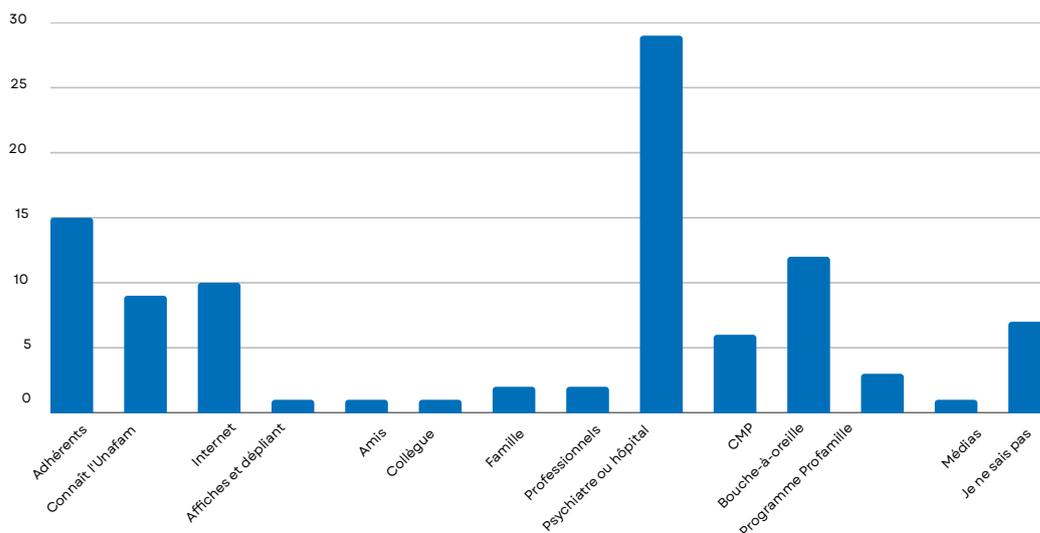
Nouveauté cette année, un accueil spécifique avec un petit groupe de parents de jeunes (-25 ans) a été réalisé par notre bénévole référente.

Bénévole qui, depuis novembre 2024, occupe un poste à mi-temps en tant que **pair-aidante famille au centre hospitalier Laborit**, temps partagé avec sa fonction de CPE dans un collège de la Vienne.

Il s'agit de pouvoir accompagner les parents des jeunes hospitalisés et faire le lien avec les équipes soignantes, mais aussi d'être une interlocutrice au sein de l'Education Nationale pour mieux repérer les situations de souffrance psychique chez les élèves et mieux accompagner les jeunes souffrant de refus scolaire anxieux (anciennement phobie scolaire) vers un retour à l'école adapté.

Contact : geraldine.millet@ch-poitiers.fr

LES MOYENS D'ENTRER EN CONTACT AVEC L'UNAFAM



Les orientations faites par des professionnels comprennent un médecin généraliste, la MDPH 86 et un éducateur. Parmi les autres réponses, 1 personne est venue suite à notre événement "En voiture Psymone" (lire ci-dessous).

A saluer, l'augmentation importante des orientations réalisées par le CHL (29 contre seulement 6 l'an dernier).

En revanche, alors qu'Internet et les affiches/dépliants étaient les premières sources d'orientation vers l'Unafam, elles sont désormais à la marge, ce qui pose question sur notre visibilité virtuelle et physique.

De la même manière, une seule personne s'est dirigée vers l'Unafam grâce aux médias, ce qui illustre également la difficulté d'être visible auprès du grand public.

A voir si avec la médiatisation liée à la Grande cause nationale, ces données changeront en 2025.



"EN VOITURE PSYMONNE", LE PETIT BOLIDE DE SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE

Pour aller vers le grand public, sensibiliser à la santé mentale et déstigmatiser les troubles psychiques, l'Unafam 86 a organisé, en partenariat avec le CH Henri Laborit, l'événement "En voiture Psymone".

Initié par l'Unafam Deux-Sèvres en 2022, ce petit bolide de sensibilisation à la santé mentale s'est développé dans la Vienne pour la première fois en octobre 2024.

Le principe ? Un camion itinérant, se déplaçant dans plusieurs communes du département, pour sensibiliser et faire connaître les ressources existantes sur le département.

Après une première édition réussie dans la Vienne, Psymone reviendra en octobre 2025, dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.



PROFIL DES PROCHES CONCERNÉS PAR UN TROUBLE PSYCHIQUE, POUR LESQUELS LES FAMILLES ET AMIS APPELLENT

66 %

des personnes concernées par un trouble psychique sont des hommes.

28

personnes concernées sont parents (contre 15 l'an passé). Cela représente un peu plus d'un quart des situations. 3 de ces enfants adultes ont eux-mêmes contacté l'Unafam.

67 %

des personnes concernées ont plus de 25 ans.

DIFFICULTÉS PRINCIPALES AVEC LE PROCHE

Absence de communication, agressivité, isolement, inaction, goût à rien, toxicomanie/addictions. Dans une moindre mesure, mais présents quand même : menaces et tentatives de suicide, violence.



Dans les situations évoquées, la famille reste le principal dispositif d'accompagnement dans tous les aspects de la vie.

De la même manière, dans près de 70 % des accueils réalisés, le proche en souffrance ne dispose d'aucune mesure de protection juridique existante.

En terme d'activité, si 19 % sont dans l'emploi, beaucoup n'ont aucune activité, ni loisir ou occupation, révélant des situations d'isolement social.

Concernant la question du logement, la famille est aussi la principale ressource, impactant toute la vie du foyer, comme le révèle ce témoignage d'un frère : *"c'est compliqué à la maison avec mon frère qui peut être violent, souvent exigeant, tout tourne autour de lui"* .

Dans 33 % des situations évoquées, la personne dispose d'un logement de droit commun, avec les difficultés que cela peut comporter :

- le proche vient souvent dormir chez les parents
- il est parfois difficile de prendre soin du logement ou d'honorer les paiements du loyer (*"c'est le bazar chez elle, il y en a partout..."*).

L'ÉPUISEMENT DES AIDANTS FACE AUX DIFFICULTÉS

Le plus souvent, les aidants appellent pour des difficultés dans l'accès aux soins. Le proche est dans le déni de la maladie, refuse toute aide, souffre parfois également d'addictions.

Il est aussi largement question de la continuité et des ruptures de soins, des soins sans consentement et des liens parfois difficiles à établir avec les soignants.

L'alliance thérapeutique est pourtant essentielle dans le rétablissement de la personne... et de son entourage !

QUAND LE PARENT EST MALADE...

Les aidants, en première ligne, se retrouvent confrontés à des situations intenable.

Si lors des années précédentes, c'était surtout les parents qui relataient leurs difficultés, aujourd'hui parviennent aussi des témoignages des enfants des personnes malades eux-mêmes.

Cette année, nous avons dans un peu plus d'un quart des cas (27%), des personnes malades qui ont des enfants, parfois jeunes.

Parmi les témoignages reçus, celui d'une jeune femme de 33 ans dont la mère est malade. Avec son frère (30 ans), ils ont dû parcourir chacun 300 km pour venir la surveiller à tour de rôle lors de sa dernière crise, et ce pendant 10 jours, impactant leur vie personnelle et professionnelle.

Une personne a ainsi contacté l'Unafam 86 à de multiples reprises, pour *"décharger son incompréhension, a le sentiment de ne pas être écoutée par l'équipe soignante"* .

Les personnes accueillies sont souvent épuisées et ressentent de l'impuissance sur des situations qu'elles n'arrivent pas à maîtriser.

Mais nous avons aussi des retours positifs, comme cette personne qui dit se sentir mieux depuis qu'elle suit le programme Profamille.

Elle est d'autant plus inquiète que leur frère, plus jeune, vit chez sa mère et prépare son Bac.

Une autre jeune femme est épuisée d'héberger sa maman qui présente des troubles depuis le décès de son mari.

Dans d'autres cas, il est question de la garde des enfants et des droits de visite, avec par exemple cette ex-conjointe qui s'inquiète des conditions de garde alternée de leur enfant de 8 ans dans un "tout petit studio qui ne permet pas de le recevoir dignement" .

Ces situations qui touchent les plus jeunes proches (enfants, frères et soeurs...) interrogent sur leur vécu et leur isolement.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES PROCHES, UN NOUVEAU DÉFI

La question de la parentalité des personnes concernées par un trouble psychique et de la prise en compte de la sphère familiale dans son ensemble, est l'un des axes de travail de l'Unafam, engagé depuis plusieurs années.

En plus des ressources existantes pour toute la famille, un groupe de travail national "jeunes proches" a émergé pour travailler cette question de la prise en compte et de l'accompagnement des plus jeunes vivant en grande proximité avec une personne en souffrance psychique.

Un public particulièrement vulnérable, qui n'a pas forcément les ressources nécessaires pour prendre du recul sur la situation vécue, se dire que ce qu'elle vit

n'est pas normal et oser demander de l'aide (et auprès de qui ?).

Un enjeu crucial de prévention pour limiter le plus possible les répercussions de la maladie de leur proche sur eux-mêmes.

Par ailleurs, plutôt que "jeune aidant", l'Unafam se positionne en faveur du terme "jeune proche", qui englobe tous les jeunes, quels que soient leur âge et leur implication.

Il s'agit de ne pas placer l'enfant ou le jeune adulte dans un rôle qu'il n'a pas à tenir, pour compenser les défaillances des politiques publiques.

Plus d'infos : <https://www.unafam.org/espace-jeunes>

Nos ressources :



UN GROUPE DE PAROLE FRATRIE EN VISIO UNAFAM

En Nouvelle-Aquitaine, un groupe de parole a été créé pour les frères et sœurs de 30 ans et plus. Gratuit. **Infos :** nouvelle-aquitaine@unafam.org

CONSULTATION D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL UNAFAM

Pour les parents en souffrance psychique, co-parents (et grands-parents pouvant parfois être impliqués). **Contact et rdv :** accompagnement.parental@unafam.org ou 01 53 06 30 43 (standard Unafam).



"Y'A UN TRUC QUI VA PAS"

Parcours documentaire pour les fratries construit par et pour des frères et sœurs disponible sur YouTube.

GROUPE DE TRAVAIL "GRANDS-PARENTS"

Ce groupe de travail national est consacré à la place des grands-parents.



NOS AUTRES ACTIONS DE SOUTIEN AUX FAMILLES

GROUPE DE PAROLE : 9 séances en 2024. 8 participants en moyenne.

FORMATIONS AUX AIDANTS et FORMATIONS EN LIGNE :

Un atelier d'entraide Prospect a été organisé en 2024, avec 9 participants.

En 2025, une formation "Mieux communiquer avec un proche souffrant de troubles bipolaires" est prévue en octobre.

L'Unafam est également dotée d'une plateforme de formation en ligne,

Form'aid@nts, accessible via l'URL : <https://formaidants.fr/>

Elle propose à tout public intéressé d'accéder gratuitement à des modules de formation en toute autonomie, à son rythme. Il suffit de créer un compte. 6 modules très riches sont en ligne :

- "Troubles psychiques : des clés pour comprendre"
- "Les Schizophrénies"
- "Mieux accompagner son proche souffrant de dépression"
- "Mieux accompagner une personne souffrant de troubles anxieux"
- "Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires"
- "Comment stimuler la motivation chez un proche vivant avec des troubles psychiques"

PROGRAMMES DE PSYCHOEDUCATION

BREF : participation de 2 bénévoles Unafam formées à 25 séances. Deux bénévoles supplémentaires seront formées en 2025.

PROFAMILLE : participation de l'Unafam à 1 réunion d'information.

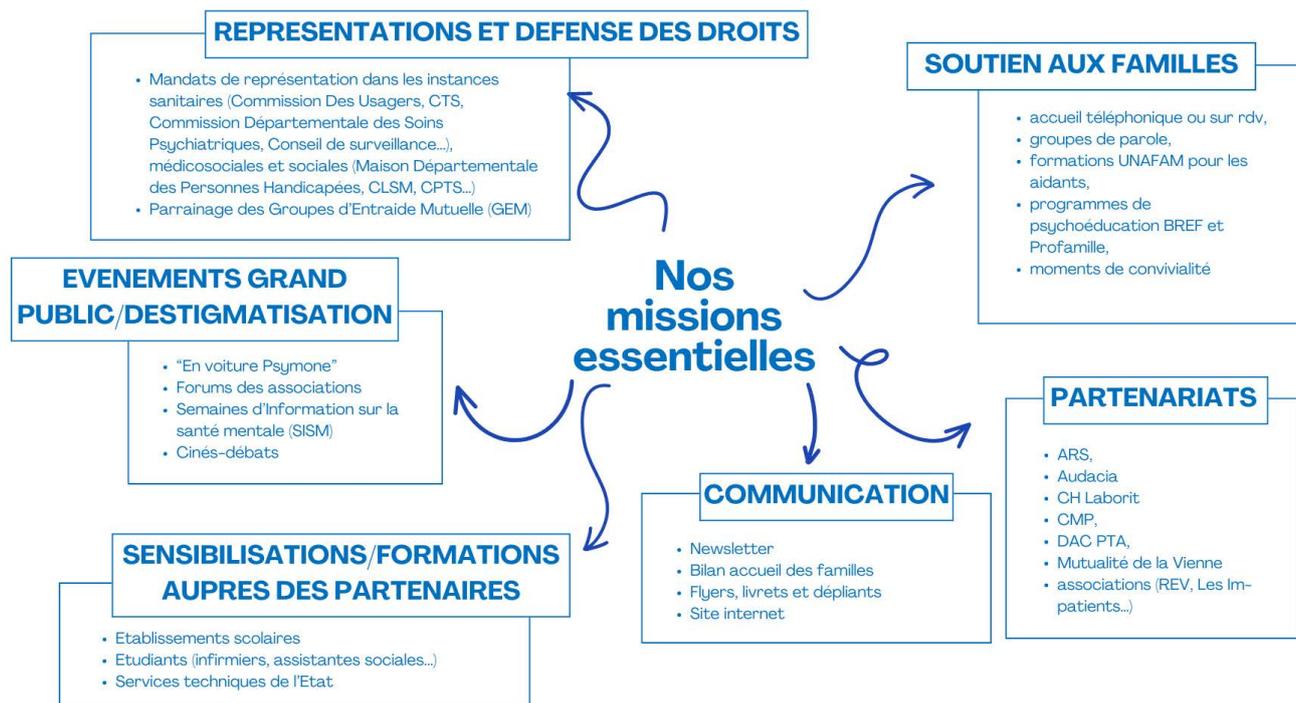


LE FONCTIONNEMENT DE L'UNAFAM 86

L'UNAFAM est une Union nationale présidée par Emmanuelle Rémond, composée de délégations régionales et départementales. En Nouvelle-Aquitaine, nous pouvons compter sur le soutien de la Délégation Régionale, avec la présence d'une Déléguée Régionale et de 3 salariées pour aider les bénévoles dans leurs missions (1 Chargée de mission Nouvelle-Aquitaine, 1 Chargée de coordination et de développement Grand Limousin et 1 Chargée de coordination et de développement Poitou-Charentes).

Nous sommes également en lien avec notre siège national situé à Levallois-Perret, où nous disposons d'un appui salarial avec qui échanger si besoin. Des formations pour les bénévoles sont proposées afin d'accomplir au mieux nos missions.

Dans la Vienne, les missions de nos 11 bénévoles sont organisées autour de plusieurs grands axes. Pour beaucoup, nous remplissons plusieurs de ces missions :



UNAFAM VIENNE

06 85 19 29 65

86@unafam.org

<https://www.unafam.org/vienne>

Ne jamais se résigner : nourrir mutuellement le pouvoir d'agir, donc l'espoir, des personnes en souffrance psychique, des aidants, des soignants, des accompagnants sociaux !

**La famille fait partie de la solution,
elle n'est pas LA solution**